



L'info



Venez manger un méchoui au bord de l'eau !

Souper! Méchoui

FESTIVAL DE LA LÉGENDE DES BOIS
3-4-5 JUILLET 2026

SAMEDI 4 JUILLET 2026

ADULTE 50\$

ENFANT MOINS DE 12 ANS 25\$

Taxes incluses

BILLETTS

BILLETTS EN VENTE À LA MUNICIPALITÉ DE YAMASKA
⇒ AU 100 RUE GUILBAULT. ⇐

PIPPAF

BUREAU MUNICIPAL

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : info@yamaska.ca
Site web : yamaska.ca
Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalité-de-Yamaska)

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Direction générale :
Annie Frenette
directiongenerale@yamaska.ca

Information générale
Geneviève Forier
info@yamaska.ca

Comptabilité
Sophie Gamelin
comptabilite@yamaska.ca

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire: François Martin maire@yamaska.ca	450 808-2024
Conseillère et conseillers : Danielle Proulx (Poste # 1) danielle_proulx_19@hotmail.com	450 808-3437
Gilles Dubreuil (Poste # 2) gdsabix@gmail.com	514 235-1521
Monique Rooke (Poste #3) moniquerooke19@gmail.com	514 704-9585
Jean-Pierre Bussièrès (Poste #4) bussieresjip25@gmail.com	819 588-5757
Martin Joyal (Poste #5) martinjoyal699@gmail.com	450 880-0386
Marie-Klaude Vaudeuil (Poste #6) marieklaudevauudreuil@outlook.com	450 808-7058

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :
François Martin (maire) : 450 808-2024

Urgence - Police - Incendie - Ambulance : 9-1-1

Poste de la Sûreté du Québec à Sorel : 450 743-7947

Permis de construction, rénovation (sur rendez-vous) : 450 789-2489 Poste 223
Pour location de salle : 450 789-2489 poste 221

Salle Léo-Thérroux : 450 789-2489 Poste 228

Bibliothèque municipale : 450 789-2489 Poste 227

Centre communautaire : 450 789-2489 Poste 230

Pavillon communautaire : 450 789-2489 Poste 229

Presbytère : 450 789-2115

S.P.A.D (Animaux) : Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins Centre Pierre-De Saurel : 450 746-7000

École Yamaska : 450 746-3513

Bureau de poste : 450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel : 450 743-2703

CLSC du Havre : 450 746-4545



Yamaska

ALERTES
MUNICIPALES

450 789-2489
poste 221 ou
Yamaska.ca

INSCRIVEZ-VOUS,
C'EST GRATUIT!

Recevez les alertes municipales
où vous le désirez, selon
vos besoins



collectes
domestiques



avis d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris d'aqueduc



risque
d'inondation



avis
important



déneigement



indice
de feu

et plus encore!



Bonjour à toutes et à tous,

Les vacances approchent à grands pas et malgré que le bureau municipal soit fermé pendant les vacances de la construction du 19 juillet au samedi 1er août inclusivement, plusieurs dossiers importants continuent d'avancer. Nous travaillons notamment à la préparation du Festival de la légende des bois, un événement attendu les 3-4 et 5 juillet, qui contribuera encore une fois à faire rayonner notre milieu et à rassembler les citoyens dans une ambiance festive et conviviale.

Le camp de jour est commencé et va les activités sportives vont également bon train. La balle se déroule très bien, tout comme le soccer, qui permet à plusieurs jeunes de bouger, de s'amuser et de développer un bel esprit d'équipe. Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui donnent généreusement de leur temps auprès des jeunes. Votre engagement est précieux, et fait une réelle différence dans notre communauté.

Je profite aussi de l'occasion pour revenir sur un sujet important : la consommation d'eau potable. En période estivale, il est essentiel que nous soyons tous attentifs à notre utilisation de l'eau. Je vous invite donc à faire preuve de respect et de responsabilité dans votre consommation quotidienne. Par exemple, une entrée de maison n'a pas besoin d'être lavée avec de l'eau potable. Chaque petit geste compte pour préserver cette ressource essentielle.

En terminant, j'espère sincèrement que chacun et chacune d'entre vous pourra profiter d'un magnifique été, rempli de repos, de plaisirs, de beaux moments en famille et entre amis, et aussi refaire le plein d'énergie.

François Martin
Maire

Yamaska

**VENEZ VOUS
RAFRAÎCHIR ET
VOUS AMUSER**
DANS LES JEUX D'EAU

au Parc Léo-Guilbault
SITUÉ AU
100, RUE GUILBAULT

PLAISIR • FRAÎCHEUR • ÉTÉ

Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres travaux, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Donc pour tous vos projets, prenez vous à l'avance en communiquant avec l'inspectrice par téléphone 450 789-2489 (poste 223) ou par courriel : permis@yamaska.ca.

Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.



Résumé du Conseil municipal de juin

Conseil municipal

Autorisation de signatures pour différents dossiers juridiques;

Appui à une demande visant la reconnaissance des services de Postes Canada par le gouvernement fédéral;

Dépôt d'un nouveau projet de règlement sur la sécurité publique;

- Adoption finale de règlements concernant ;
- la rémunération des élus;
- la gestion contractuelle;
- le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Participation à une campagne de parrainage du Biophare;

Administration et finances

Autorisation d'achat d'un abonnement au logiciel Canva.

Acquisition d'une chaise Adirondack géante.

Octroi de divers mandats pour l'extermination, l'entretien des planchers et l'audit externe.

Présentation de la liste des déboursés et des comptes à payer.

Travaux publics

Mandats accordés pour :

- l'inspection des bornes d'incendie;
- les compteurs d'eau;
- des réparations de chaussées et d'accotements;
- des travaux d'asphaltage au terrain de baseball;
- divers travaux de construction.

Embauche d'un journalier aux travaux publics.

Hygiène du milieu

Présentation d'une facturation complémentaire de la Régie intermunicipale d'aqueduc Richelieu-Yamaska.

Urbanisme

Autorisation de construction d'une résidence unifamiliale au 150, route Marie-Victorin Ouest.

Étude d'une demande de PIIA pour une propriété située au 112, rue Principale.

Loisirs et culture

Autorisation de déposer une demande d'aide financière auprès de Patrimoine canadien dans le cadre du Fonds des legs.

Autres points

Dépôt d'une lettre de la Première ministre du Québec.

Deux périodes de questions ont permis aux citoyens de s'exprimer avant la levée de la séance.

CLASSIQUE

Mémoires d'un tricheur, de Sacha Guitry

ROMAN ADULTES

Le bien ne fait pas de bruit, de Monique Proulx

C'était ça ou mourir, de Thélyson Orélien

Le Château des Rentiers, d'Agnès Desarthe

Une jeune femme en guerre-T.1, de Mayse Rouy

L'île au château, de Claire Bergeron

Le mage du Kremlin, de Giuliano Da Empoli

L'invité mystère, de Nita Prose

Un monde sans dieux-T.9, de Jean Lemieux

Le pacte de Venise, de Fabiano Massimi

Tel père, telles filles, de Danielle Steel

Chante-moi une histoire, de Karine Dorion

HISTOIRE

Nérée, Gélatine et autres histoires du pays de Beauce,

de Daniel Lessard

JEUNESSE

Mini-Jean et Mini-bulle-Des campeurs inattendus, d'Alex A.

Crois-le ou non : Les poils, de Sophie Allard

Dragon Ball-T.11, d'Akira Toriyama

Journal d'un guerrier ultime-T.5, de Cube Kid

Enquête de peur : Le fantôme bleu, de Maude Alexandre

ENFANTS

Petit Léon et le papillon monarque, de Lucie Papineau

Les timbrés-T.2-Le rodri-garou, de Dom Pelletier

Lucie la mouffette qui pète T.2, de Shallow et Vannara

Les dragouilles-T.9-Les rouges de New Delhi, de Maxim Cyr

Où est mon cochon?, de Fiona Watt

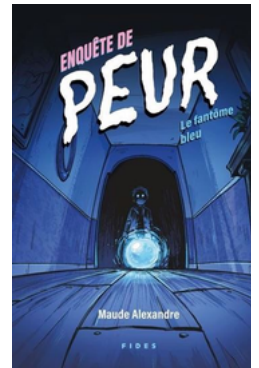
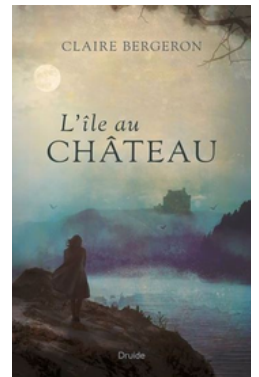
Les méchants-T.9-Grand méchant loup, d'Aaron Blabey

Ben le champion-T.3-Vivre à fond de train, d'Hugo G. L'Éclair

Heures d'ouverture

Mardi de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00

Jeudi de 19h00 à 20h00



BONNE LECTURE!

Andrée de Repentigny
Responsable bénévole

À NOTER : Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter un coupon pour le tirage d'un certificat cadeau de \$25 à la Librairie Marcel Wilkie inc.

Résultats de l'année 2025-2026

Les membres du Conseil d'administration peuvent être très fières des moments marquants de la saison 2025-2026. Nous avons vécu une année d'actions, de réalisations avec des participantes et des participants nombreux et toujours enthousiastes. Soyons réalistes, tout ça, dans le but spécifique d'améliorer les conditions de vie de toute la société. Merci pour votre si précieux soutien et votre intérêt bienveillant !



La force de l'égalité



Continuité ou fermeture ?

- Fréquenter un lieu d'apprentissage et de compétences pour une Association;
- Développer du leadership dans un lieu de décision;
- Prendre conscience de vos droits et de vos pouvoirs et de les exercer;
- Demeurer une citoyenne active en offrant du bénévolat.

N'hésitez plus, adhérez à l'Association féministe d'éducation et d'action sociale de Yamaska tout en exerçant votre rôle d'administratrice!!!

Profitons de la pause des mois de juillet et août et passons un bel été !

Diane Bibeau
Pour l'Afeas Yamaska



AÎNÉS ACTIFS
sont de retour à Yamaska!

LES COURS DÉBUTENT
LUNDI 25 MAI
DE 9H30 À 11H00
AU PARC J-B-ST-GERMAIN
Yamaska

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER :
UNE BOUTEILLE D'EAU
DES VÊTEMENTS ADÉQUATS AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES
VOTRE SOURIRE

EN CAS DE PLUIE, LES COURS SE DONNERONT À LA
SALLE LÉO-THÉROUX
45 rue Cardin, Yamaska

Professeure :
Annie-Pier Jodoin

Bougez
Partagez
Souriez!

AUCUNE INSCRIPTION N'EST REQUISE! = GRATUIT! =



Yamaska

UTILISATION DE L'EAU POTABLE



ARROSAGE DE LA VÉGÉTATION

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.



PÉRIODES D'ARROSAGE DES PELOUSES ET DES AUTRES VÉGÉTAUX (HAIES, ARBRES, ARBUSTES)

L'arrosage par système d'arrosage automatique ou mécanique est permis du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, de 6 h à 8 h et de 19 h à 22 h, selon les conditions suivantes :



Numéros civiques pairs :
jours du calendrier pairs;



Numéros civiques impairs :
jours du calendrier impairs.



Il est interdit d'arroser la pelouse pour la période du **1^{er} au 31 juillet inclusivement**.



Il est **interdit en tout temps** d'arroser ou de laver l'asphalte d'une entrée de cour.



Chaque geste compte, préservons notre eau potable!



Aux contribuables de la Municipalité

AVIS PUBLIC - PROMULGATION

Avis d'entrée en vigueur du règlement suivant :
Dépôt et adoption finale du règlement #RY-2026-133
relatif à l'occupation et entretien des bâtiments

Le conseil de la Municipalité de Yamaska a adopté le 5 mai 2026, lors d'une séance ordinaire tenue au Pavillon communautaire au 100, rue Guilbault à Yamaska, le règlement numéro #RY-2026-133 relatif à l'occupation et entretien des bâtiments.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
De plus, le présent règlement est disponible pour consultation aux heures d'ouverture du bureau.

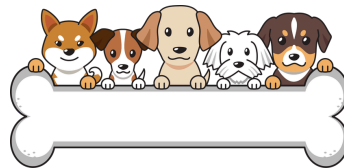
DONNÉ à Yamaska, ce 15 juin 2026.

Annie Frenette
Directrice générale et greffière-trésorière



L'achat d'une licence, un geste intelligent et responsable!

- Retour rapide de votre animal à la maison.
- Éviter les séjours inutiles à la SPAD.
- Éviter les frais de transport et de réclamation.



Depuis 2020, la licence est OBLIGATOIRE pour TOUS les chiens de la province de Québec.

Référence: P-38.002, r.1, article 16 : Le propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans une municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Après le 1er juin 2022, les propriétaires de chien sans licence risquent de recevoir **une amende de \$250, plus les frais**. Procurez-vous votre licence OBLIGATOIRE sans tarder et faites-la porter à votre chien.

Rendez-vous sur notre site web au **www.spad.ca** sous l'onglet **Services** et cliquez sur **Licences**.
Vous devez remplir les informations et nous vous enverrons votre licence par la poste.

Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire

Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757

Fax: 450 789-5693

Courriel: info@autobusbibeau.ca

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ric@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel | Alnôbak

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca



www.louisplamondon.com

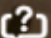


[LouisPlamondon.depute](https://www.facebook.com/LouisPlamondon.depute)

**Prenez
rendez-vous
en ligne**

Avec AccèsD,
c'est simple
et rapide













Planifiez une rencontre avec
une conseillère ou un conseiller,
à distance ou en personne,
à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton  dans AccèsD.



Desjardins

Juillet

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 <p>Il est interdit d'arroser la pelouse pour la période du 1^{er} au 31 juillet inclusivement.</p>			1  	2	3 Festival	4 Festival
5 Festival	6	7	8   	9	10	11
12	13	14	15  	16	17	18
19 Bureau municipal fermé →	20	21 Biblio fermée	22  	23 Biblio fermée	24	25
26 Bureau municipal fermé →	27	28 Biblio fermée	29  	30 Biblio fermée	31	



LE BUREAU MUNICIPAL

⇒ sera fermé ⇒

DU 17 JUILLET AU 2 AOÛT

INCLUSIVEMENT

Merci de votre compréhension! ♡



Août						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	 Bac brun	 Bac noir	 Bac bleu	 Encombrants		1
2	3	4	5   	6	7	8
9	10	11	12  	13	14	15
16	17	18	19  	20	21	22
23	24	25	26  	27	28	29
30	31					

ÉCOCENTRE

 3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy
(sortie 135 de l'autoroute 30 – chemin du Golf)

 Tél. : 450 908-0784

UNE ALTERNATIVE ET UN SERVICE INDISPENSABLE



pour les résidents voulant se départir des matières non collectées en porte-à-porte en raison de leur nature ou de leur volume, ou encore en dehors des jours de collecte.



Service offert gratuitement à tous les résidents de la MRC de Pierre-De Saurel sur présentation d'une preuve de résidence (permis de conduire ou permis de conduire et relevé de taxation pour les propriétaires d'immeuble ne résidant pas sur le territoire de la MRC).



Le tri des matières est obligatoire sur place.



L'usage des bacs roulants est interdit à l'écocentre, et ce, même pour faciliter le transport des matières.



Aucune matière provenant d'entreprises commerciales n'est acceptée.